



Mairie de Pont-Salomon  
Place de l'église  
43 330 Pont-Salomon

**COMMUNE DE PONT-SALOMON**  
**43330 – Département de la Haute-Loire**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 19 DECEMBRE 2016**

\*\*\*\*\*

Le 19 décembre de l'an deux mille seize, les membres composant le Conseil Municipal de Pont-Salomon se sont réunis au lieu et horaire habituels de leurs séances, en Mairie de Pont-Salomon, sous la présidence de Monsieur Laurent COLETTI, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 13 décembre 2016

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la Mairie.

**MEMBRES EN EXERCICE : 19**

**Présents** : COLETTI Laurent, VOCANSON Laetitia, LARDON Antoine, GARDETTE Davy, CELLE Laura, CORNILLON Bertrand, TEIL Christian, DURIEUX Daniel, RABEYRIN David, DE ROBERT DE BOUSQUET Aurélien, VEROT Hélène, NOWACZYK Claire, GROS Muriel.

**Membres absents** : MONTELMARD Gérard, PAGANOTTO Aurélie, PITIOT Bernadette, GRENOUILLER Aurélie.

**Membres représentés :**

Valérie CHAMBON a donné procuration à GROS Muriel

**Ouverture de la séance : 19 h 30**

**Désignation du secrétaire de séance**

→ VOCANSON Laetitia est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal. Il fait lecture de l'ordre du jour. Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il souhaiterait l'inscription de questions supplémentaires à l'ordre du jour, à savoir :

- Projet de la boulangerie
- Devis pour les travaux de l'école maternelle

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve l'inscription de ces deux questions à l'ordre du jour du Conseil municipal

## **Approbation du compte rendu de la séance du 10 octobre 2016 et du 15 octobre 2016**

Pour la séance publique du 10 octobre 2016 les délibérations sont au nombre de 15 sous les numéros 2016\_46 à 2016\_60

Pour la séance publique du 15 octobre 2016 les délibérations sont au nombre de 3 sous les numéros 2016\_61 à 2016\_63

➔ **Mis aux voix le procès-verbal du 10 octobre 2016 est adopté à l'unanimité**

➔ **Mis aux voix le procès-verbal du 15 octobre 2016 est adopté à la majorité (1 abstention : Hélène VEROT)**

### **ETAT DES DECISIONS PRISES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL Il n'y pas d'état de décision**

#### **INSTITUTION ET VIE POLITIQUE**

##### **1/ Composition des commissions municipales**

Suite au départ de madame MOLINATTI Nadine, Mme Gachet Chantal est devenue conseillère municipale.

Il y a donc lieu à modification des commissions ; Mme Gachet souhaite intégrer uniquement la commission associations.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, définit les Commissions municipales comme suit :

##### **- Commission ASSOCIATIONS**

**VOCANSON Laetitia**, CELLE Laura (associations), NOWACZYK Claire (manifestations), GRENOUILLER Aurélie, PAGANOTTO Aurélie, GACHET Chantal

##### **- Commission TRAVAUX ENVIRONNEMENT CIMETIERE FINANCES ET PERSONNEL**

**LARDON Antoine**, DURIEUX Daniel (travaux), TEIL Christian (travaux), CORNILLON Bertrand (travaux), VOCANSON Laetitia (finances), RABEYRIN David (travaux)

##### **- Commission ENFANCE, JEUNESSE ET VIE SOCIALE**

**PITIOT Bernadette**, GROS Muriel, CHAMBON Valérie (vie sociale), TEIL Christian (vie sociale), MONTELMARD Gérard, DE ROBERT DE BOUSQUET Aurélien (enfance jeunesse)

##### **- Commission URBANISME - ACTIVITES COMMERCIALES**

**GARDETTE Davy**, CORNILLON Bertrand, NOWACZYK Claire, CELLE Laura, DE ROBERT DE BOUSQUET Aurélien, VEROT Hélène, GROS Muriel

##### **- Commission COMMUNICATION ET CULTURE**

**CELLE Laura**, CORNILLON Bertrand, (communication), GROS Muriel (communication), VOCANSON Laetitia, PAGANOTTO Aurélie

## FINANCES PUBLIQUES

### **1/ Reste à réaliser**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve l'état des restes à réaliser de 2016

### **2/ Travaux en régie 2016**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve l'état des travaux en régie 2016

### **3/ Devis pour les travaux de l'école maternelle**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve l'engagement de travaux pour le devis de l'entreprise C2F pour la somme de 6522 €.

### **4/ Eclairage public**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (1 Abstention : RABEYRIN David)

- Approuve l'adhésion au Système d'Information Géographique

### **5/ Convention pour les frais de fonctionnement du centre de loisirs**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la signature de la convention pour des frais de fonctionnement du centre des loisirs

### **6/ Adhésion au service de prévention**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le renouvellement de la convention de la convention d'adhésion au service prévention

### **7/ Décision modificative N° 3 du Budget**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la décision modificative N° 3 du Budget

### **8/ Remboursement frais AGIR**

Monsieur GARDETTE Davy propose que le remboursement soit effectué par prélèvement sur son indemnité d'élu

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (1 contre ; GARDETTE Davy)

- désapprouve la proposition de Mr GARDETTE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (1 contre : GARDETTE Davy)

- Approuve la subvention exceptionnelle au profit de l'association AGIR au titre du téléthon 2016

### **9/ Projet d'aide pour la boulangerie de Pont-Salomon**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve l'engagement du maire sur la demande d'aide de déplacement de la boulangerie de Pont-Salomon.

## FONCTION PUBLIQUE

### **1/ Avenant convention mise à disposition Martine LIOGIER**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la signature de l'avenant n°1 de Madame LIOGIER

### **2/ Indemnité de conseil – Mme la Trésorière**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (1 Abstention : CORNILLON Bertrand)

- **Décide** d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% à Madame BOIS Monique, pour une période de 360 jours,
- **Décide** d'accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires à Madame BOIS Monique, pour une période de 360 jours.

## - URBANISME

### **1/ Plan de prévention du bruit dans l'espace**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (3 contre : RABEYRIN David, GACHET Chantal, CORNILLON Bertrand. 3 Abstentions : DURIEUX Daniel, VEROT Hélène, DE ROBERT DE BOUSQUET Aurélien)

- Approuve le lancement d'une consultation du public pour le plan de prévention du bruit dans l'espace.

### **2/ Travaux de voirie la DUO deuxième tranche : demande de subventions**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- reporte cette question de l'ordre du jour.

### **3/ Pont de Chabannes ; demandes de subventions**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, (7 contre : CORNILLON Bertrand, TEIL Christian, DURIEUX Daniel, RABEYRIN David, DE ROBERT DE BOUSQUET Aurélien, VEROT Hélène, GACHET Chantal)

- reporte cette question de l'ordre du jour.

**La séance est levée à 21h45**